ANNEXE F

DEMANDE DE CHANGEMENT D'ORDRE D'ENSEIGNEMENT

(Toute demande doit être formulée par écrit et remise avant le 1er juin au Service des ressources humaines de la commission scolaire)

Nom : _____ Lettres moulées	École/centre : _____
	Champ (discipline) : _____

Je désire changer d'ordre d'enseignement.

- Du primaire vers le secondaire ☐
- Du secondaire vers le primaire ☐

École(s) et discipline(s) désirée(s) *: _____

_____

_____

_____

Signature : _____

Numéros de téléphone pour vous rejoindre :

_____	_____	_____
Téléphone (école)	Téléphone (résidence)	Téléphone (cellulaire)

** Pour obtenir un changement d'ordre d'enseignement, l'enseignante ou l'enseignant doit en avoir la capacité au sens de la clause 5-3.13 de l'entente nationale.*

Chaque enseignante et enseignant est responsable de laisser les coordonnées où elle ou il peut être rejoint en tout temps pendant le mois d'août.

c. c. SECS